



## CARTE D'IDENTITE

### Composition

L'institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Rouen a son siège à Mont Saint-Aignan, commune limitrophe de Rouen qui accueille aussi la majorité des implantations universitaires rouennaises, et comporte deux sites et une antenne : Mont Saint-Aignan-Rouen, Evreux et Le Havre.

Les sites sont installés dans les locaux des anciennes écoles normales d'instituteurs, à l'exception de l'antenne du Havre qui a été créée ex nihilo. L'ensemble des sites assure la formation au professorat des écoles et les formations du second degré sont dispensées pour l'essentiel à Mont Saint-Aignan, sauf quatre CAPET et un CAPES préparés au Havre.

L'IUFM est rattaché par convention à deux universités : l'université de Rouen et l'université du Havre.

La création de cet établissement s'est faite dans un contexte régional difficile : un retard du taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, une faible production de licenciés et donc la nécessité d'"importer" des cadres et des enseignants.

### L'IUFM en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'IUFM compte 2 607 étudiants

et professeurs stagiaires, dont les deux tiers dans les filières du second degré.

La carte des formations pour les filières du 2nd degré a été marquée par un fort développement des filières technologiques et professionnelles, à peu près inexistantes auparavant. L'établissement propose à ce jour 29 filières :

- CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles) ;
- CAAPSAIS (certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et intégration scolaires) ;
- 13 CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ;
- 7 CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 5 CAPLP2 (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- CAPEPS (certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) ;
- CPE (conseillers principaux d'éducation).

### La structuration pédagogique

En ce qui concerne l'organisation pédagogique, l'IUFM expérimente trois structures intermédiaires : la filière, qui est le lieu de concertation entre l'étudiant ou le stagiaire et les formateurs du même concours ou métier ; le conseil de site, qui réunit les personnels et usagers d'un même site ; le département formation-recherche (DFR), qui regroupe les formateurs par grand champ disciplinaire.

**L'évaluation par le CNE a mis en lumière un établissement qui fonctionne sous l'impulsion d'un directeur dynamique, et qui a su réaliser, dans certains domaines des avancées importantes par rapport à un contexte de départ difficile.**

## UNE RÉFLEXION PERMANENTE

### Des adaptations continues de la formation

La formation des professeurs des écoles est l'objet d'une réflexion très critique de la part des responsables de l'IUFM. Dans un souci constant d'adaptation à son public, celle-ci donne lieu à des modifications continues dans ses contenus et son organisation : modification des critères de recrutement des étudiants, de la mise en oeuvre de la formation générale, de la préparation à l'épreuve sur dos-

sier avec un accent mis sur la liaison entre théorie et pratique, des stages grâce à des initiatives de formation des MAT (maîtres d'accueil temporaires) et de nombreux modes de liaison entre les stages et la formation.

### **Une filière très professionnalisée**

La filière CPE propose une formation bien conçue qui a su trouver des réponses adaptées et pertinentes aux problèmes rencontrés. Elle bénéficie d'un encadrement qui assure la cohérence de la formation. Plusieurs éléments fondamentaux ont été pris en compte : l'hétérogénéité des publics et les spécificités des fonctions de CPE, la professionnalisation de la formation, la participation active des usagers au plan de formation, le suivi individualisé des étudiants et stagiaires. On peut néanmoins souligner l'insularité de cette formation qui déroge à la règle de constitution d'une culture commune au sein de l'institut.

### **Une véritable politique de documentation et d'information**

L'IUFM a su réserver une place importante à la documentation et aux technologies de l'information et de la communication. Il a conçu un outil documentaire à structure unique, le Centre d'information et de ressources pour la formation des maîtres (CIR FM), qui a pour objectif d'assurer l'information et la documentation des stagiaires et formateurs des divers sites, ainsi que la mise à disposition des moyens de la recherche dans les domaines propres à l'établissement. L'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) et leur intégration dans la formation s'inscrivent également dans une perspective de développement, par un soutien à l'acquisition de matériel et à des projets de recherche et d'expérimentation en matière de formation.

### **Une équipe de direction très motivée**

Le fonctionnement de l'IUFM s'appuie largement sur l'autorité et la capacité de conviction du directeur, son investissement et celui de la petite équipe qui l'entoure. Cette équipe de direction, assez homogène, qui se définit elle-même comme une équipe de professionnels de la gestion et de la formation, a une connaissance réelle du fonctionnement des institutions scolaires et de l'Education nationale. Elle est très motivée et demeure animée d'un esprit pionnier.

### **Un patrimoine immobilier bien géré**

L'IUFM gère de manière astucieuse son patrimoine immobilier. Il utilise les réserves pour financer l'adaptation des sites aux besoins pédagogiques et la mise en conformité d'une partie des locaux liée à l'extension en cours, sur le site de Mont Saint-Aignan, pour accueillir des formations actuellement dispensées à Rouen.

## **DES FONCTIONNEMENTS À AMÉLIORER**

### **Une logique de formation trop disciplinaire**

Dans la filière des professeurs des écoles, la logique de formation reste massivement disciplinaire. En effet, malgré l'importance accordée par la structure même de la formation aux différentes formes de stages, les disciplines semblent piloter les contenus de formation. La professionnalisation est pensée à travers les stages plus qu'à travers la professionnalisation des disciplines. De même, malgré une réflexion permanente, remarque-t-on la grande difficulté à penser la polyvalence des professeurs des écoles en dehors de sa dimension disciplinaire.

### **Un mémoire professionnel mal intégré**

Malgré les efforts de l'IUFM, le mémoire professionnel, dans les filières PE et CPE, garde encore le caractère d'une épreuve scolaire entrant dans l'évaluation de la formation. Il n'assure ni la fonction de mise en cohérence des diverses composantes de la formation, ni celle d'élément central de la formation professionnelle d'adulte. La préparation du mémoire professionnel du second degré est très étroitement liée à la formation didactique et les constats relatifs à cet exercice sont variables d'une filière à l'autre.

### **La faiblesse des activités culturelles**

Ce secteur est peu développé à l'IUFM, il est dépourvu d'un responsable et d'une structure porteuse. La culture est demeurée dans le cadre des foyers socio-culturels des anciennes écoles normales. Se pose la question de l'implication et de la disponibilité des usagers, renforcée par la diversité des statuts et la disparité des âges des stagiaires ainsi que par la faiblesse du temps passé dans les locaux de l'IUFM. On ne peut pas parler d'une intégration de la dimension culturelle dans la formation.

## **Des collaborations inégales**

Dans le cas de cet IUFM, les relations avec les universités de rattachement concernent deux universités de taille et d'âge inégaux. L'université du Havre s'est inscrite dans une synergie avec l'IUFM : on constate une volonté commune de créer des filières de concours techniques et professionnelles. En revanche, l'université de Rouen ne manifeste pas le même souci de collaboration et n'affiche pas de politique de formation des maîtres. Son implication se résume à une somme de contributions particulières pour la préparation des CAPES.

## **Des sites aux statuts variés**

L'IUFM a fait le choix d'une organisation centralisée tant sur le plan administratif que pédagogique. Le site de Mont Saint-Aignan regroupe l'essentiel des usagers, domination qui va se renforcer à la rentrée prochaine avec la fermeture de l'implantation de Rouen. Evreux a le statut de site et bénéficie à ce titre d'une autonomie de gestion relative. En revanche, il n'en est pas de même pour Le Havre qui n'est qu'une antenne. Cette différence de statut est préjudiciable à la cohésion de l'IUFM.

## **Un fonctionnement non formalisé**

Le fonctionnement de l'IUFM repose sur des relations personnelles et la motivation de l'équipe de direction bien plus que sur des règles de fonctionnement et des structures clairement établies. Il n'existe aucun organigramme fixant les responsabilités de chacun aux yeux des usagers et des partenaires de l'IUFM. L'IUFM affiche une volonté forte de fonctionner collectivement, le choix du directeur s'est porté sur un fonctionnement par consultation plutôt que par délégation de responsabilité aux directeurs adjoints ou au secrétaire général.

## **CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS**

Les recommandations du Comité concernent les points suivants :

### **La formation**

#### **LE PREMIER DEGRÉ**

Il convient de mettre en place une instance de coordination de la filière PE qui ait en charge une réflexion sur les

questions pédagogiques, notamment sur l'articulation entre le disciplinaire et les autres aspects de la formation ; cette instance pourrait veiller également à une meilleure harmonisation entre les formations dispensées sur les trois sites.

La formation générale ne peut être assimilée à la polyvalence : il est nécessaire d'intégrer à chaque discipline et chaque formation un supplément de professionnalisation.

#### **LES PROFESSEURS DES LYCÉES ET COLLÈGES**

La recommandation s'adresse autant aux universités qu'à l'IUFM. Le très fort taux d'échec enregistré dans certaines filières impose que l'on prenne des mesures : il convient notamment d'assurer un suivi effectif des résultats aux concours ; ceci devrait amener les responsables de l'IUFM à débattre avec les responsables universitaires concernés pour identifier les causes de ces échecs et trouver ensemble les moyens d'y remédier.

#### **LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL**

L'IUFM devra poursuivre sa réflexion pour aboutir à une meilleure intégration du mémoire professionnel dans la formation.

## **Les moyens d'accompagnement de la formation**

On ne peut qu'encourager l'IUFM à poursuivre ses efforts dans les domaines de la documentation et des TIC, où il montre des capacités d'innovation et d'anticipation qu'il convient de souligner.

Les activités culturelles constituent un élément très important de la formation des futurs enseignants : il faut que l'IUFM en tienne mieux compte en conférant aux activités culturelles un véritable statut au sein de l'institution. Par ailleurs, il est indispensable que l'IUFM développe des relations avec des partenaires extérieurs, en particulier la DRAC.

## **Le gouvernement et la structuration de l'IUFM**

L'implantation du Havre ne peut demeurer durablement une antenne sans que cela soit préjudiciable à son fonctionnement et à la cohésion de l'IUFM : il conviendrait de donner un statut identique au centre du Havre et à celui d'Evreux. Cette réforme est d'autant plus nécessaire que le développement de l'université du Havre et son redéploiement vers des formations plus fondamentales laisse prévoir une diversification des préparations aux concours et l'éventualité de formations dupliquées.

Aussi conviendra-t-il de faire des structures intermédiaires (DFR, conseils de site) de véritables lieux de débats et de propositions, et de les associer de façon plus effective au pilotage de l'IUFM.

Ceci ne sera possible que si le fonctionnement de l'IUFM est formalisé et qu'un organigramme définit les rôles de chaque instance ainsi que celui des principaux membres de l'équipe de direction.

### **Les relations avec les universités**

Il faut qu'aux engagements personnels de certains universitaires se substitue un engagement plus institutionnel et qu'il soit contractualisé.

**La réponse du directeur de l'IUFM de Rouen figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 99**

**Ce rapport d'évaluation  
est consultable sur le site  
Internet du CNE :  
<http://www-cne.mesr.fr>**

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Carole Granié  
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49  
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94